



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
12 Octobre 2012

COMPTE RENDU

**Étaient présents** : Tous les conseillers

**Excusé(e)s** : 0

**Absent(e)s** : 0

**Secrétaire de séance** : M. Pierre HUOT

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

Après avoir lu le compte rendu du dernier conseil municipal, en date du 21 Juin 2012,  
Il présente l'ordre du jour, à savoir :

- **Le Point sur les activités communales**

- Les travaux d'entretien des bâtiments communaux

Les travaux de remplacement des lattes, de la tuile et de la zinguerie sur le bâtiment de l'ancien lavoir, ainsi que la toiture de l'abri bus ont été réalisés par quelques bonnes volontés. Ces travaux n'ont engendrés que de minimes dépenses, couvertes par la ligne budgétaire 61522 (entretien de bâtiments). La possibilité permettant de placer une cuve de récupération d'eau pluviale reste d'actualité.

Les travaux de l'Église, aujourd'hui terminés, il a été organisé une opération grand ménage le jeudi 11 Octobre, toujours par des bonnes volontés de la commune. Au chapitre des opérations ponctuelles il faut souligner aussi la pose de filets, empêchant ainsi l'augmentation de la population des pigeons qui visiblement, ont élu domicile ailleurs.

- **Bilan des dépenses d'investissement 2012**

Le Président présente et commente le tableau récapitulatif des dépenses d'investissement engagées et des subventions reçues à ce jour. Ce tableau fait ressortir les éléments suivants :

Station de traitement

- Le montant TTC de la construction de la station s'élève à 263 729.00 €
- Le montant de la subvention reçue du Conseil Général pour cette réalisation s'élève à 68 455.00 €
- Le montant de la subvention reçue de l'Agence de l'eau pour cette réalisation s'élève à 49 850.00 €
- Le remboursement du F.C.T.V.A. 2012 pour ces travaux d'investissement s'élève à 29 475.00 €

Soit un total de recettes d'un montant de 147 780.00 €

Façade de l'Église

- Le montant TTC des travaux effectués sur la façade de l'église s'élève à 55 294.00 €
- Le total des subventions reçues s'élève à 34 752.00 €

## Remplacement portes de l'Église

- Le montant des travaux de remplacement des portes s'élève à 6 518.00 €
- Le total des subventions attendues s'élève à 2 464.00 €

## Chemin des Prés (2<sup>ème</sup> tranche)

L'opération application enduit monocouche de protection, initialement prévue en 2011 a été reportée cette année.

- Le montant de cette opération s'élève à 7 666.00 €
- La subvention attendue s'élève à 1 800.00 €

- **Perspectives et projets pour les années à venir**

Le Maire sensibilise l'assemblée sur sa volonté de planifier et d'harmoniser différents projets, dans le seul souci que ces différentes actions bénéficient à l'ensemble de la population communale. Il rappelle que les habitants sont les premiers contributeurs permettant d'élaborer des projets en ressources propres.

Il présente plusieurs projets d'investissement sur lesquels il invite l'équipe municipale à réfléchir dès maintenant, à savoir :

### **1. Réfection de voirie communale**

Les travaux de réhabilitation de la voie communale dite « Chemin de Pont Les Moulins » n'ont pu être réalisés en 2012. Le conseil autorise le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès des services de l'État compétant en la matière.

Michel JEANNOT réitère une demande de l'an dernier, concernant la remise en état d'un tronçon d'environ 50 mètres de la voie communale desservant le hameau du Puy de la Velle. Cette proposition est débattue et une décision collégiale est retenue afin de donner satisfaction à cette requête.

### **2. Travaux de réhabilitation du réseau unitaire**

Ces travaux prévus depuis l'an dernier n'ont pu être réalisés à ce jour. Le bureau d'étude ayant piloté la construction de la station, est chargé de lancer le dossier de consultation des entreprises, afin de réaliser ces travaux dès le printemps 2013. En complément à ces travaux, il convient de trouver la meilleure solution permettant de réduire la charge hydraulique créée lors de périodes très pluvieuses et occasionnant un lessivage des eaux usées traitées sur la station. Le Maire présente aux conseillers les 3 options envisagées, afin de palier à ce problème. Au vu des coûts engendrés par l'une ou l'autre de ces solutions, après discussion, il est décidé de créer un petit ouvrage en amont du village, permettant de collecter puis de disperser les eaux de ruissellement sur les terrains avoisinants par différentes saignées pratiquées à divers endroits en bordure du chemin dit « de Rougin ».

### **3. Etude sur une estimation globale de réfection des chemins ruraux**

Le Maire soumet le projet de mesurer au plus précis le linéaire total des chemins d'exploitation, nécessitant dans les années à venir, des besoins de remise en état. Le correspondant « ATESAT » annonce un coût au mètre de l'ordre de 30.00 €. Ce calcul permettrait de cibler le coût financier global, et de définir les priorités à dégager et à planifier. Toujours sur ce thème, Claude HENRIOT suggère de procéder à un élagage efficace de toutes les haies, bordant ces chemins. Le Maire indique qu'il serait possible de faire réaliser cette opération par une entreprise spécialisée dans ce genre d'intervention.

### **4. Réalisation et pose d'un « auvent » sur bâtiment.**

Le président de la CUMA, sollicite la commune pour la pose d'un « auvent » sur le petit bâtiment de la CUMA. Un devis chiffré de 4 000.00 € HT est présenté. Un avis favorable et collectif est émis sur ce sujet, sous réserve des possibilités financières votées dans le budget 2013.

- **Questions diverses**

Délibération sur le dossier SDDAN

Sur ce dossier, le Maire informe l'assemblée que chaque commune de la CCPB doit délibérer afin de se prononcer sur les 2 points suivants :

- Le transfert de compétence
- L'adhésion au syndicat mixte « Doubs Très Haut Débit »

Le Maire précise que si la commune ne délibère pas dans un délai de trois mois, la décision sera réputée favorable. Le conseil vote à l'unanimité ces 2 propositions.

Vente des bois

La vente des bois a eu lieu le Mardi 9 octobre 2012. Sur les propositions de l'agent O.N.F., les parcelles N° 1 – 25 – 30 et 31, constituaient le lot 12wk168. Ce lot initialement estimé à 9 900.00 € a été vendu à la S.A. PIGUET BOIS CAPIBOIS pour la somme de 8 477.00 €.

En accord avec les garants, le courrier sollicitant les inscriptions des affouagistes sera publié très rapidement, afin de partager équitablement les différentes portions d'affouage.

Élections à la Chambre d'Agriculture

Le Maire informe le conseil de la réception des listes électorales concernant les prochaines élections à la chambre d'agriculture. Le contrôle de ces listes permet au Maire la réactualisation concernant les différents statuts des électeurs concernés par ce scrutin qui aura lieu au Mois de Janvier 2013.

Repas des anciens

Le Maire soumet à l'assemblée d'arrêter une date pour cette journée. La date du samedi 12 Janvier 2013 est retenue. Le Maire se chargera d'inviter les ayants droits à cette journée.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 h 30.